

Les politiques culturelles et l'Union européenne

Mots clefs : culture ; Europe ; diversité ; identité ; intégration ; multiculturel ; acteurs locaux ; politiques.

Antoine Arjakovsky a présenté les intervenants.

Isabelle Schwarz est directrice du département « Advocacy, Research and development » au sein de la Fondation Européenne de la Culture et responsable du rapport « Identités, mémoires et imaginaires des Européens ».

Monica Sassatelli, docteur en sociologie, est spécialiste des politiques culturelles de l'Union européenne à l'Université du Sussex.

Christophe de Voogd, agrégé et docteur en histoire, diplômé de l'Institut des Sciences politiques, a été membre de deux cabinets ministériels. Il enseigne depuis 2004 à l'Institut des Sciences politiques l'histoire des idées politiques et la rhétorique politique. Il est membre du conseil scientifique de la Fondation pour l'innovation politique et du conseil d'administration de la Fondation européenne de la culture et formateur accrédité au Secrétariat général du Conseil des Ministres de l'Union européenne.

Monica Sassatelli

Ce séminaire étant en particulier dédié aux rapports entre imaginaire de soi et l'autre, thème pour lequel il faut surtout situer le contexte d'origine des récits identitaires, l'intervention a commencé avec une toute petite préface sur son parcours.

Elle se reconnaît dans la définition de sociologue européenne. Une européenne née de l'autre côté des Alpes, donc encore un peu étrangère, mais habitant maintenant de l'autre côté de la Manche et dès lors plongée dans un espace qui signifie Europe et où être étranger est la normalité. Cette immersion ne l'empêche pas d'être aussi scientifique.

Les réflexions présentées sont le résultat de recherches sur les politiques culturelles européennes qui concernent les mémoires, les Identités et les Imaginaires des européens.

Il existe aujourd'hui une tension entre l'intégration européenne et une exacerbation renouvelée des identités nationales qui est devenue encore plus forte avec la crise économique qui a montré que le déficit d'identité européenne est souvent un enjeu dans les débats qui reste sans réponse.

Si l'on veut parler d'imaginaire européen, le premier effort est de surmonter la dichotomie suivante, plus d'Europe signifie moins de nation, ce qui signifie donc aussi que plus d'Europe signifie plus de similarité et moins de diversité. Une telle conclusion n'est pas exacte. En effet, l'histoire des politiques culturelles européennes c'est celle des tentatives pour surmonter cette dichotomie qui met l'Europe dans une position impossible. Il faut un effort d'imaginaire, difficile au niveau institutionnel mais qui existe déjà chez les européens, si on a les instruments pour le reconnaître.

La première partie de l'intervention sera consacrée à l'analyse du style et de la rhétorique des politiques culturelles européennes : quel est l'imaginaire européen qu'elles présupposent et comment a-t-il changé au cours des années ? La seconde explorera deux exemples spécifiques de politiques culturelles, particulièrement révélatrices de cet imaginaire et permettant de voir combien cet imaginaire informe les pratiques concrètes des Européens touchés par ces politiques. Les deux exemples sont le programme Capitale européenne de la culture (CEC) et la Convention Européenne du Paysage (CEP). Seront analysés les récits institutionnels européens et leur mise en pratique sans données statistiques car mes recherches ont toujours été qualitatives. Il faut surtout savoir quelles questions peuvent être posées sinon on risque, comme l'Eurobaromètre, de poser des questions qui restent sans réponse et interprétation.

La politique culturelle européenne et son imaginaire

[Certains disent que l'imaginaire européen tel que le présentent les institutions est toujours en voie de développement. L'initiative « Un nouveau récit pour l'Europe » le montre bien.] Si on regarde l'histoire des politiques culturelle européennes, histoire difficile et complexe, on voit le développement d'une rhétorique et d'un imaginaire de l'unité dans la diversité. Les techniques de construction de l'identité, comme celles élaborées par un Etat national, sont toujours contrôlées par les Etats nationaux (éducation, medias, état social ou *welfare*, défense). Les institutions européennes doivent donc être très prudentes. D'une rhétorique d'intégration elles sont passées à celle d'identité et peut-être maintenant à celle d'un récit nouveau à raconter aux européens. Ces institutions ont élaboré une rhétorique complexe, incluant la diversité des nations et tenant compte de son caractère public. Elle peut être résumée dans cette formule bien connue « unité dans la diversité », une solution au besoin d'accueillir des allégeances différentes. On peut la voir aussi se développer dans les textes fondamentaux de l'Union, notamment dans le Traité de l'Union dans un article sur la Culture et la promotion des cultures des pays membres qui dit que la Communauté contribue à l'épanouissement des cultures des États-membres dans le respect de leur diversité nationale et régionale, tout en mettant en évidence l'héritage culturel commun. (art. 128 du Traité de Maastricht ; art.151 du Traité d'Amsterdam, art.167 du Traité de Lisbonne).

Il était nécessaire, comme par le passé, de cacher les politiques culturelles derrière les politiques économiques, de parler officiellement du « secteur culturel » et non pas de « culture » et souvent derrière des accords intergouvernementaux. Cela se traduit dans un style de politique bien précis qui promeut les initiatives locales, les actions directes tout en conférant le titre d'Européen à des agents locaux qui donc vont agir en tant qu'Européens et remplir de contenus cette idée abstraite ou vide d'« unité dans la diversité ». Cela signifie que le récit de l'identité européenne comme « unité dans la diversité » est fait par ces acteurs et n'est pas nécessairement conforme aux intentions et interprétations que l'UE aurait souhaitées ou imaginées.

L'analyse des textes principaux en matière de politique culturelle doit être complétée par celle des Communications de la Commission Européenne qui constituent le cadre de légitimation des actions et programmes en matière culturelle. La dernière et la plus ambitieuse est celle publiée en 2007 et présentée au Premier Forum Culturel Européen de Lisbonne, l'« Agenda européen de la culture à l'ère de la mondialisation ». Son intitulé montre déjà une confiance majeure par rapport aux textes précédents. Quinze ans ont d'ailleurs été nécessaires pour le finaliser. Cet Agenda est beaucoup plus explicite dans sa définition de la culture, jusqu'alors implicite et limité au secteur culturel. La culture ce n'est plus seulement le secteur culturel entendu comme secteur des arts etc...

Culture signifie aussi la base d'un monde symbolique de sens, de croyances, de valeurs et de traditions qui s'expriment dans le langage, l'art, la religion et les mythes. À ce titre, elle joue un rôle fondamental dans le développement humain et dans le tissu complexe des identités et des habitudes des individus et des communautés. L'Agenda se concrétise avec la soi-disant « Méthode ouverte de coopération » qui se déroule à travers un dialogue structuré avec le secteur culturel. Cette méthode ne fait que consolider le style déjà distingué. Le texte est cependant ambitieux car il pose trois objectifs spécifiques : dynamiser la créativité dans le cadre de la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi, en continuité avec les politiques précédentes, promouvoir la diversité culturelle et le dialogue interculturel et enfin, ce qui constitue peut-être la nouveauté plus grande, la promotion de la culture en tant qu'élément indispensable des relations internationales. Les deux derniers objectifs portent sur les identités et l'imaginaire de l'Europe vue du dedans mais aussi du dehors. Cela fonctionne comme une nouvelle solution rhétorique qui évite complètement la question de ce que serait une culture européenne participant à ce dialogue. Le texte ne définit pas la « culture européenne », expression rarement utilisée, et quand elle l'est mise au pluriel. L'Agenda souligne plutôt la différence interne de toute culture et donc de toute identité.

Les exemples qui vont suivre montreront les réactions des agents locaux qui ont mis en œuvre les politiques culturelles et la relation avec d'autres sujets politiques notamment ceux examinés par le Conseil de l'Europe.

La Capitale Européenne de la Culture(CEC)

Etablie en 1985, la CEC est l'une des plus anciennes et plus représentatives des initiatives de l'UE dans la culture. L'UE est à l'origine du projet et confère le titre annuel mais ce sont les villes qui concrétisent ce titre honoraire chaque année, en presque totale indépendance. Les villes doivent démontrer une dimension européenne mais elle est laissée à leur jugement. Ce programme reconceptualise et repositionne les villes dans un espace et une histoire européenne. Les CEC ne célèbrent pas une culture européenne essentialiste, cela eut été un faux pas que l'UE a appris à éviter à travers l'histoire difficile de ses politiques culturelles. Le but est de relier les villes à l'Europe, ce qui se perçoit dans l'intitulé « Capitale Européenne de Culture » préféré à celui de Capitale de Culture Européenne. Ce sont les villes qui se trouvent identifiées à l'Europe et également leur histoire.

A travers la CEC, on perçoit comment les acteurs locaux de cette initiative jouent le récit de l'unité dans la diversité. En observant les CEC et leurs programmes au cours des années, on constate que l'interprétation de « diversité » est devenue toujours plus ample. Sur le champ cette rhétorique, ce n'est plus seulement la combinaison de la diversité nationale et régionale mais celle d'une allégeance cosmopolite. La mission officielle est de « mettre en valeur la richesse et la diversité des cultures européennes ainsi que ce qu'elles ont en commun et de contribuer à une meilleure entente entre les citoyens européens. Les premières villes qui ont eu le titre répondaient à une vision assez traditionnelle de culture, Athènes et Florence, étant clairement deux exemples de culture haute. Bientôt la majorité des villes ont utilisé le titre pour mettre en place des projets sur une culture non-Européenne, sur la multiculturalité et ont utilisé une notion de culture non limitée aux beaux-arts mais beaucoup plus « anthropologique ». Cette évolution est très significative.

La Convention Européenne du Paysage (CEP)

L'exemple des politiques du paysage permet de prendre en considération un autre acteur des politiques culturelles, le Conseil de l'Europe et des objectifs et des actions différents. Cela montre la très grande complexité des phénomènes.

Comme dans beaucoup d'autres matières ou secteurs, l'Europe se caractérise surtout par sa diversité. Ce constat vaut tant pour les paysages que pour les politiques qui les encadrent. L'enjeu est en quelque sorte d'harmoniser les différentes politiques tout en valorisant la diversité des paysages, conçue comme une richesse.

C'est là la justification rationnelle que les institutions européennes se sont données pour proposer une Convention de portée européenne. En tant que convention du Conseil de l'Europe, l'apport réside davantage dans l'énoncé de principes généraux que dans la mise en place de dispositions précises. Elle se présente donc surtout comme une innovation culturelle.

Ce qui caractérise la CEP, convention signée à Florence en 2000 et présentée par les experts comme une révolution Copernicienne, c'est qu'elle renverse les approches précédentes puisqu'elle ne porte pas exclusivement sur les paysages considérés comme patrimoine exceptionnel. La définition qu'elle donne du paysage est liée aux conditions particulières de son élaboration. Le texte a été rédigé par un comité international d'experts qui ont intégré les différentes approches. Née de l'exigence de protéger les paysages ruraux et culturels, la convention finit par affirmer que tout est paysage, ceux des milieux ruraux comme des milieux urbains et même périurbains, et que tout paysage est par définition « culturel ».

Diversité et dynamique sont les maîtres mots qui caractérisent les paysages aux trois niveaux spatial (tout peut être paysage, la ville comme la campagne), temporel (les paysages sont toujours en transformation) et social car si le paysage est une question de perception, celle-ci est liée aux interprétations partagées au sein de certains groupes ou milieux. Ces interprétations sont intelligibles et communicables mais peuvent diverger, voire entrer en conflit.

La CEP a lancé un processus qui vise à faire du paysage une question collective qui est en train de produire ses propres experts européens et a déjà intégré les niveaux les plus locaux. La diversité des approches ne va peut-être pas diminuer car la CEP préconise de valoriser la diversité des politiques comme des paysages, après s'être accordé sur les moyens de communication et d'échange. La conception relationnelle du paysage fait que l'exceptionnalité ou même l'authenticité du paysage compte moins que le style et la qualité de vie qu'il rend possibles. Les politiques doivent donc en tenir compte avant toute intervention. En outre, la CEP donne beaucoup d'importance aux formes de participation de la société civile dans la différenciation et la caractérisation des paysages. Le caractère holistique de la définition du paysage s'applique aussi, et peut-être surtout, aux acteurs sociaux concernés. Sont interpellés les pouvoirs publics aux différents paliers de gouvernance mais aussi les ONG et les « populations » y compris les visiteurs et les habitants, les locaux comme les migrants. Il s'agit d'un aspect central pour donner de la substance à l'appel à l'identité qui justifie cette convention et lui confère sa légitimité.

Le débat sur l'identité est aujourd'hui si commun dans le discours académique et public et porteur de périls que son usage comme valeur en soi demande à être examiné avec prudence. Cela s'avère d'autant plus crucial que la référence à l'identité, ainsi qu'il est rappelé dans le Préambule de la CEP, a toujours une fonction légitimante. Or, une caractéristique clef de la convention est qu'elle reconnaît pleinement le potentiel positif du changement, à la différence de son antécédent direct, la Charte du paysage méditerranéen, qui proposait une vision beaucoup plus suspicieuse des transformations surtout contemporaines. En épousant la notion de changement, la CEP intègre celle de construction des paysages et, si l'équivalence reste valide, des identités. Conçue comme un processus en devenir et pluriel et qui n'est pas géré de haut en bas mais ouvert à la participation, l'identité pourrait peut-être perdre ce caractère exclusiviste et renfermé qui a amené tant de praticiens et scientifiques à s'en détourner.

Dans cette convention, comme dans beaucoup d'autres documents européens, la nécessité en arrière-plan d'articuler les identités locales et européenne, qui exige une reconnaissance de la diversité interne de l'espace communautaire, appelle à une définition plus inclusive de l'identité. Diversité et transformation sont interprétées comme des qualités plutôt que comme des menaces pour l'identité. Cette ouverture est souvent considérée comme la marque d'une faiblesse de l'identité européenne qui manquerait de la force unitaire et permanente qui caractérise les identités nationales et locales. La CEP indique plutôt le contraire. [Ces questions semblent loin des politiques du paysage. En réalité, le lien est étroit surtout si l'on pense que la CEP promet de répondre à la « demande sociale » de paysage, liée à la perte du sens du lieu qui caractériserait la vie contemporaine.]

La CEP propose de traiter ce problème non par des stratégies d'homogénéisation ou de clôture mais en repensant le rapport entre individu et territoire. Il existe une idée européenne du paysage alors que les paysages sont multiples, différents et locaux. Le défi est double, éviter les non-lieux mais aussi les identités fermées à partir de politiques qui, tout en reconnaissant la diversité et l'essence dynamique des paysages, soutiennent effectivement la participation et des transformations qui favorisent plutôt que menacent un sens du lieu et du paysage intelligible et partagée.

En tant que sociologue, mon rôle est surtout de comprendre et interpréter ces phénomènes socioculturels. On est à un moment dans l'histoire européenne où il faut montrer de l'imagination, expérimenter avec des formes nouvelles d'imaginaire. L'Europe est un bon terrain pour le faire car elle n'a pas vraiment de choix. L'imaginaire national n'est pas à sa disposition. Si elle cherche la compétition avec la nation, elle risque beaucoup mais cela n'a jamais été ce que l'Europe signifiait. L'Europe ne passe pas par l'effacement des différences nationales, elle n'a pas besoin d'homogénéisation pour être Europe. La diversité n'est pas une faiblesse. Dans ce monde globalisé, c'est un grand avantage, quelque chose que les nations, régions et villes, qui restent importantes et peut-être plus importantes, peuvent apprendre à travers leur appartenance à l'Europe. Il n'y a donc pas un jeu à somme nulle entre Europe et niveau national ou local. Plus d'Europe ne signifie pas moins de national. La nation était imaginée comme unitaire et homogène et souvent elle a imposé l'homogénéisation. L'Europe ne peut pas le faire, et, peut-être par nécessité plutôt que par vertu, on va devoir développer un nouvel imaginaire pour vivre ensemble, unis dans la diversité.

Isabelle Schwarz

La Fondation Européenne de la Culture (FEC) est une fondation européenne de droit néerlandais créée en 1954 il y a donc 61 ans par le philosophe et écrivain suisse Denis de Rougemont et d'autres Européens engagés comme Robert Schuman et le Prince Bernhard des Pays-Bas. D'abord établie sur les bords du lac de Genève, la fondation s'installe dans les années 60 à Amsterdam d'où elle agit dans tous les pays d'Europe (57 pays) et œuvre en faveur de la coopération culturelle entre ces pays et leurs voisins au sud de la Méditerranée (Afrique du nord, Moyen Orient).

Fondation pan-européenne, indépendante, elle est financée dans une large partie par les loteries néerlandaises et des coopérations entre fondations ou autres partenaires. Elle participe aussi à des appels d'offre de l'UE ou des appels à projets par différentes institutions comme les ministères ou les centres de recherche. Son budget est d'environ 7 millions/an, ce qui est relatif par rapport à sa taille. La FEC souhaite une Europe ouverte, démocratique et inclusive dans laquelle la culture est un acteur reconnu et valorisé.

Sa mission est de soutenir des acteurs du changement dont le travail contribue au rapprochement entre Européens, à une réflexion partagée et à un débat constructif sur l'Europe et à sa place dans le monde.

[Elle a le souci d'intervenir là où il y a un vrai besoin, dans le long terme et en partenariat. Elle crée donc des rencontres, des ponts, des possibilités d'engagement entre la société civile notamment les acteurs culturels et des décideurs politiques au niveau des institutions européennes et au niveau national et local.]

Son objectif est de rassembler des acteurs de différents horizons dans le débat européen, tout en leur permettant de réaliser des projets communs qui font avancer notre vision de l'Europe par une réflexion européenne critique mais constructive et ouverte sur le monde et le renforcement des liens entre l'UE, les institutions et les citoyens.

La FEC soutient des projets de coopération, co-production, d'échange dans le domaine de la culture et d'autres secteurs de notre société comme le social ou l'environnement, a la volonté de faire toujours le lien entre le politique et la pratique (eg. Princess Margriet Award for Culture dont les lauréats 2015 sont la Biennale d'Athènes et Kiev Visual Cultural Research Centre), de mettre en lumière les nouvelles formes d'engagement participatif dans le programme DocNext / Reclaiming Public Space dans lequel de jeunes réalisateurs video s'expriment sur leurs attentes face à l'Europe ou dans More Europe en vue de pratiques de coopération culturelle et du développement d'une politique culturelle extérieure de l'UE et aussi de connecter des sources de savoir et de connaissances.

Ses outils sont des programmes, des bourses et d'autres formes de soutien financier, tels que des formations, des prix, des partenariats financiers, des débats et événements à travers l'Europe avec des plateformes physiques et virtuelles. Il y a également un vrai engagement politique, en concert avec d'autres fondations et acteurs comme les réseaux européens et les ONG impliquées dans le territoire. La recherche et le développement nourrissent aussi notre travail.

Advocacy for Culture (Plaidoyer pour la Culture) a un rôle central avec l'ambition de mettre le débat culturel au cœur du projet européen, de sensibiliser les décideurs politiques mais aussi les citoyens au rôle clé de la culture dans la définition d'un projet commun. L'imagination et la réflexion sur notre avenir ne peut faire abstraction de la culture mais la culture ne doit pas être isolée des autres secteurs et il faut agir ensemble dans un but commun.

Peuvent être mis en exergue certains programmes :

- Networked Programme met en réseaux des organisations de 5 pays européens (France, Espagne, Suède, Croatie, Moldavie) engagées dans des actions locales autour du thème de « Culture Communautés et Démocratie » qui ont démontré leur potentiel à inspirer d'autres organisations à travers l'Europe et influencé des politiques non seulement locales mais aussi européennes. [C'est le savoir-faire de la FEC de trouver les acteurs avec ce potentiel et capacité d'imagination, d'innovation sociale et d'influence européenne. Nous facilitons les rencontres de ces acteurs avec les décideurs, p.ex. PE inter-groupe « biens communs et services publiques » – apporter des exemples du terrain afin de partager des idées novatrices et influencer des choix politiques.]

- Tandem est un programme d'échange entre managers culturels à travers l'Europe et nos voisins du sud. Il s'organise soit par rapport à des priorités géographiques (ex. Tandem Turkey, Tandem Ukraine/Moldova, EU ou Tandem Shamel) ou thématiques (ex.Participation et Citoyenneté (PB et ses voisins), Capitales Culturelles Européennes).

-Narratives for Europe avec des articles, essais, cartoons, entretiens sur des thèmes comme les tabous de l'histoire, la migration et la circulation de personnes ou des remappings comme The Making of European Narratives en 2012 ou sa participation au « A New Narrative for Europe » de Barroso. Les Européens ont besoin de découvrir l'Europe et toute sa force citoyenne qu'il faut rendre visible et faire connaître aux politiques et citoyens à travers l'Europe.

Tous ces axes de travail sont développés en partenariats avec des acteurs privés et publics.

Le Plan Stratégique de la FEC (2013-2016) a pour ligne directrice la thématique « Culture, Communautés et Démocratie », avec un accent particulier sur les biens communs : réinventer nos sociétés, nos économies et notre avenir. Serait-ce le temps de changer de paradigme alors que de plus en plus de voix s'élèvent dans le monde contre les systèmes d'économie libérale ? [Ambition de rassembler des fondations progressives dans ce débat essentiel (p.ex. Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme).]

Le Projet New Pact for Europe est une collaboration transnationale entre 12 fondations et l'European Policy Centre (EPC).

Lancé en 2012, en amont des élections européennes de mai 2014, dans le but de consulter les Européens sur leur attentes, leurs priorités en terme de développement économique et social, leurs propositions de réformes. L'idée était de lancer un projet pour promouvoir un débat à travers l'Europe sur le futur de l'UE. Un projet ambitieux dont le but ultime est de proposer des réformes réalistes au nouveau leadership européen alors que le projet européen est sous des pressions énormes tant internes qu'externes.

[Différents formats de consultations : rencontres « Chatam House Rule » entre décideurs politiques, consultations citoyennes, focus groups, tables rondes avec des étudiants à travers les Etats Membres de l'UE.]

Un premier rapport de novembre 2013 a été rédigé par un groupe d'experts européens [(monde politique, monde des affaires, univers académique, société civile, media)] présentait 5 options de développement allant du « back to basics » (retour à l'essentiel) au « full leap forwards (saut en avant) avec une 5ème option d'une Europe par le bas (a different « bottom-up » Europe).

[Près de 50 débats dans 17 Membres de l'UE sur ce rapport et ses propositions de réforme– en tout, plusieurs milliers de citoyens ont participé à cet exercice à initiative privée (fondations)]

Le retour de ces consultations et débats ont donné à lieu à un second rapport intitulé « Un nouvel engagement pour l'Europe », un nouvel engagement entre les Etats- Membres et entre l'UE et ses citoyens, afin de renforcer la capacité de l'UE à effectuer les réformes nécessaires.

Quel est le constat aujourd'hui ? Il est celui d'une psychologie politique négative à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union. Beaucoup a été acquis et réalisé (par ex. le Pacte européen de stabilité, l'Union bancaire). Dans un sens systémique, l'Europe se porte mieux qu'en 2012 mais on assiste à une perte d'ambition au sein des Etats Membres et à une marginalisation progressive de l'Europe. S'y ajoute une fragmentation économique et sociale qui n'était pas envisageable il y a 7 ou 8 ans et une profonde méfiance entre Etats-membres qui conduit à une fragmentation au sein même des Etats-membres. Il y a une perte de confiance dans les élites politiques et économiques, l'Impression que l'UE n'est plus un atout mais une contrainte.

Que doit-on faire pour surmonter cette impasse du projet européen ?

Le second rapport d'octobre 2014 propose un ensemble de réformes organisées autour de trois piliers: Enabling Union (croissance et emploi) pour soutenir les réformes nationales, Supporting Union (dimension sociale) pour respecter des standards sociaux minimum et Participative Union (dimension citoyenne) pour resserrer les liens entre les Institutions européennes et les citoyens en les engageant dans la définition des priorités politiques et leur mise en application, en proposant de renforcer les parlements européens et en ouvrant un débat honnête et public sur l'UE en y impliquant tous les secteurs et tous les domaines d'activité. Ce rapport préconise aussi le lancement d'un nouveau projet pour l'Europe qui est de nature à rassembler, bâtir une Union Energétique.

Il y a nécessité à adopter une vision ouverte sur le monde et non pas de se renfermer sur soi. Les réflexes identitaires sont néfastes et portent atteinte au projet politique et culturel qu'est l'Europe.

L'UE n'a pas une identité mais 28 identités singulières. Sa valeur ajoutée est sa diversité alors que celle-ci est souvent perçue comme un danger ou un risque pour l'unité d'un pays membre. Peur qu'une diversité accrue amène à davantage de fragmentations.

L'Europe n'a pas besoin d'un nouveau narratif mais de mettre en lumière et en dialogue les différents narratifs existants. Elle a besoin d'espaces, d'échanges, de coopération mais aussi de confrontations dans le respect des uns et des autres. L'Europe doit être curieuse de l'autre et ouverte sur le monde.

L'Europe a besoin d'art et de culture qui façonnent ses espaces de rencontres et de débats et apportent de nouveaux éléments de lecture et de compréhension aux problèmes de société. L'art et la culture ouvrent les imaginaires et font découvrir de nouvelles perspectives et des alternatives qui donnent sens au projet européen.

L'Europe est trop importante pour la laisser seule aux mains des pouvoirs politiques et du monde des finances et des marchés. Elle a besoin de tous nos talents et de notre créativité pour se réinventer, ré-imaginer, renaître non des cendres mais de sa plus grande crise d'identité jamais connue jusqu'ici

L'Europe n'est pas parfaite, mais c'est notre présent et notre futur. Donc c'est à nous de la construire !

Christophe de Voogd

L'action culturelle européenne est modeste. En dehors même de son budget très faible, l'action culturelle est très marginale ce qui conduit à un déficit de confiance, d'adhésion et d'appartenance vis-à-vis de l'Europe qui est vue comme strictement économique. A cet égard il faut rappeler la phrase prononcée par Jean Monnet « si j'avais su, j'aurais commencé par la culture ».

Concernant le sentiment d'appartenance, si l'on constate que 63% des citoyens européens se reconnaissent dans l'Europe comme citoyens européens, ces citoyens se définissent cependant par leur identité nationale et très rarement par leur identité européenne. Il y a donc une prédominance forte de l'identité nationale et même si les européens ont en commun des valeurs fortes comme les droits de l'Homme, la démocratie et la libre circulation, ils n'ont pas de communauté d'imaginaire. Les raisons en sont historiques et politiques. Il y a un tabou venant du 19^{ème} siècle, époque à laquelle les Etats ont nationalisé les héritages, qui pèse encore sur nous. Il y a aussi un effet de mauvaise conscience qui vient du traumatisme des guerres et de la colonisation. Cela a conduit au refus de parler de politiques identitaires.

Il faut donc revisiter la question de l'identité sinon on laisse la place aux forces anti-européennes. Il faut arrêter de penser en termes de « nation building » car il ne s'agit pas de construire une super nation. Nous savons qu'il y a une communauté d'imaginaires qui ne sont pas nationaux. Nous devons repenser notre identité et envisager une communauté non nationale par des voies, des contenus et des processus différents.

La confusion vient aussi de la notion d'appartenance que nous considérons comme exclusive d'autres identités nationales. La tradition républicaine française est assimilatrice des communautés régionales et des émigrés. La France doit réinterroger son identité, sa tradition. Les français n'arrivent pas à concevoir la multiplicité de l'appartenance. Ils ont du mal avec cette Europe qui ne leur ressemble plus. Il faut examiner d'autres types de communauté, repenser l'identité autrement qu'en termes meurtriers.

Les **participants** ont fait un certain nombre d'observations.

Nous avons besoin d'un récit du futur. La culture doit être un dispositif de revivification de l'Europe sinon on va vers la décomposition, on reste sur la défensive. Il faut travailler pour bâtir une unité dans la diversité en définissant les éléments d'unité.

Concernant le démantèlement du ciment culturel, il y a nécessité à lever les tabous et faire des efforts de partage pour avoir une multi appartenance. Pour ce faire une démocratie de participation doit être mise en place avec des récits et des images. Le choc de la mondialisation est majeur. Il nourrit les Etats nations et conduit donc à la débandade. Il faut aller vers un imaginaire des solidarités et des nations, imaginer des concepts d'avenir et enraciner l'Europe sur les réalités de terrain.

La conscience morale européenne se situe entre universalisme et exaltation du personnalisme. Il ne faut cependant pas oublier la question de la langue et articuler diversité et unité.

La culture ne ressouda pas les questions de diversité et d'actions communes sans être conjuguée avec le politique.

Le politique cela veut dire une hiérarchisation des valeurs.

Le manque de culture européenne ne vient-il pas qu'un équilibre séculaire s'était formé entre communauté et diversité ? La culture en tant que communauté et la politique culturelle ont un point commun, partir du bas en reconnaissant la diversité pour aller vers le haut. La crise européenne, liée au déclin de l'Europe et à la montée de l'identitarisme, procède aussi du fait que la politique européenne prétend que l'Europe doit se faire par le haut et les communautés doivent alors choisir entre communauté et identité. La France a une façon originale de faire vivre la diversité en disant vous devez vous extraire de vos communautés ce qui implique que ce pays ne peut parler aux autres pays qu'au nom de l'Etat. Il y a une méconnaissance de l'articulation entre économie, culture et politique et la culture devient alors un instrument essentiel. La diversité a fait naître le besoin de projets communs.

Qu'est-ce que la culture en Europe ? C'est ce qui nous permet de voir et de comprendre le monde notamment par la langue.

Quelles sont nos valeurs communes en Europe qui font notre culture européenne ?

Pour définir la culture européenne il faudrait mettre d'accord tout le monde sur un contenu précis. L'identité n'est plus quelque chose que l'on a mais c'est un projet qui est en développement. Il n'y a pas de définition de la culture européenne mais cela permet de la construire.

Il y a un pluralisme des valeurs et l'Europe va donc devoir trouver une solution sur une question qui n'est pas uniquement européenne.